

APPEL À PROJETS SIMPLIFIÉ : COUP DE POUCE VÉLO AUX COMMUNES

Groupe d'actions locales de l'Est Audois



De plus en plus de citoyens souhaitent utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens. C'est un mode de transport économique et écologique qui répond parfaitement à certains besoins comme les trajets de la mobilité quotidienne.

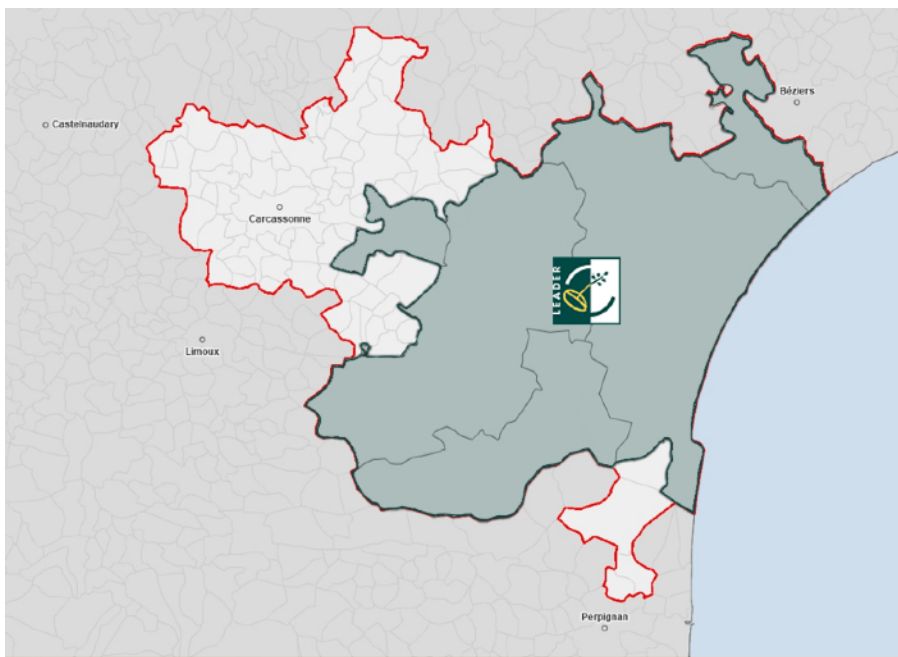
Cet appel à projet a pour but d'aider les collectivités et entreprises au développement de la pratique du vélo.

La seule condition pour postuler est de vouloir favoriser la pratique du vélo pour des trajets quotidiens.

L'appel à projets coup de pouce vélo est réalisé par le Gal de l'Est Audois en partenariat avec le département de l'Aude et les collectivités concernées par le cofinancement des projets.

GAL de l'Est Audois – Association Minervois Corbières Méditerranée
Bâtiment In'Ess – 30 avenue du Docteur Paul Pompidor – 11 100 NARBONNE
04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

Sur le territoire du Gal de l'Est Audois il reste encore beaucoup à faire pour les cyclistes. En premier lieu nous pouvons citer la préoccupation principale des cyclistes qu'est la sécurité. Beaucoup trop d'accidents ou de vols viennent compliquer la pratique et pourtant il existe des solutions peu chères pour commencer à sécuriser les cyclistes. En second lieu, la pratique du vélo n'est pas évidente pour tout le monde. Des solutions simples comme les prêts de vélos électriques, les formations de remise en selle ou simplement d'apprentissage du vélo permettent de faire découvrir la pratique au sein de la commune et pourquoi pas de faire des émules.



Périmètre du Gal de l'Est Audois (en vert)

Pour toutes ces raisons le Gal de l'Est Audois met en place un appel à projet **du 23 mai au 20 juin 2022**. L'enveloppe totale est de **75 000€ et 100 jours d'accompagnement aux études cyclables** réservée à ces projets par le Gal de l'Est Audois en partenariat avec le Département de l'Aude. Elle doit vous permettre d'imaginer la mobilité sur votre commune. Seront privilégiés les projets de plus de 5 000€ à 15 000€ ou au moins 2 jours d'étude et seront aidés **jusqu'à 80% maximum du coût total**. Les projets devront être finis au **31 décembre 2023**. Ils doivent présenter l'une ou le plus possible des caractéristiques suivantes :

**De 5000 € à 15000€
et un
accompagnement à
la planification**

**Candidatures du 16
mai au 12 juin**

- Appui à la création et au développement de services innovants et/ou expérimentaux facilitant la mobilité des personnes ;
- Soutien à la mise en place de services de location de vélos et vélos à assistance électrique. Exemple : véhicules électriques ou à assistance électrique ;
- Soutien au jalonnement, développement et réhabilitation d'itinéraires balisés de voies douces et/ou de Réseaux intercommunaux d'itinéraires de voies douces visant à encourager les déplacements à pied, à vélo ;
- Soutien à la réalisation d'études, à l'animation de la concertation et à la réalisation de schémas cyclables préalables à la mise en place d'un itinéraire de déplacement doux. (Y compris les réflexions sur des plans de circulation permettant de mieux intégrer les modes doux (zones 30, zones de rencontre, double sens cyclable ...))

GAL de l'Est Audois – Association Minervois Corbières Méditerranée
Bâtiment In'Ess – 30 avenue du Docteur Paul Pompidor – 11 100 NARBONNE
04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

Conditions d'attribution de l'aide

Le montant de l'enveloppe doit permettre d'aider le plus de communes possible, les projets d'envergure (tel que les projets de voirie, de construction d'équipement...) ne sont pas éligibles au financement dans le cadre de cet appel à projet mais nous vous invitons à demander un accompagnement technique pour vous aider à chercher des sources de financement.

Typologie des projets

Les éléments retenus en priorité dans le cadre de cet appel à projets incluent :

- L'animation autour du vélo ;
- Les services et notamment les services de prêt de vélo ;
- Le mobilier urbain et notamment les stations de réparation en libre-service et les stationnements vélo ;
- Le jalonnement ou mise en valeur du réseau cyclable existant ;
- Les études cyclables sur le territoire de la commune ou pour le lien avec des communes voisines, dans l'optique de rédiger une feuille de route cyclable.

Les projets entre 5000€ et 15000€ seront retenus en priorité

Modalités de financement du programme LEADER

Le financement des projets se fait dans le cadre de la stratégie de développement local du Gal de l'Est Audois, découlant du programme LEADER de l'Union Européenne. Par conséquent les dépenses doivent respecter les modalités du programme. Les projets retenus seront accompagnés dans leurs demandes d'aides et la construction de leur projet.

1. Les dépenses sont à avancer par le porteur de projet, avec une subvention versée sur présentation des justificatifs de dépenses. Les études d'avant projet sont éligibles et pourront prendre la forme de jours d'études inclus dans cet appel à projets ;
2. Un cofinancement est à identifier pour les projets accompagnés, la règle étant qu'1€ de cofinancement permet un effet levier de 4€ de LEADER. Le taux maximum d'aides est de 80% ;
3. Une date de début d'éligibilité des dépenses est fixée lors du dépôt d'un dossier minimal, qui se fait grâce à l'envoi de la fiche descriptive de projet complétée. Les projets faisant l'objet d'un dépôt de dossier passent ensuite les différentes étapes de procédure de sélection du GAL: ils sont soumis à discussion lors d'un comité mixte avec le co-financeur, qui, s'il donne un avis favorable aux projets, les planifie au comité de programmation du GAL de l'Est-Audois pour sélection ;
4. Pour les dépenses supérieures à 1000€, deux devis comparatifs sont nécessaires. Pour les porteurs de projets publics, les règles de la commande publique s'appliquent, et les pièces relatives aux marchés seront demandées.

GAL de l'Est Audois – Association Minervois Corbières Méditerranée
Bâtiment In'Ess – 30 avenue du Docteur Paul Pompidor – 11 100 NARBONNE
04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

Un accompagnement personnalisé

Afin d'accompagner les collectivités dans leurs projets de développement **100 jours d'ingénierie et d'aide à la concertation** sont proposés aux communes qui souhaitent répondre à l'appel à projet.

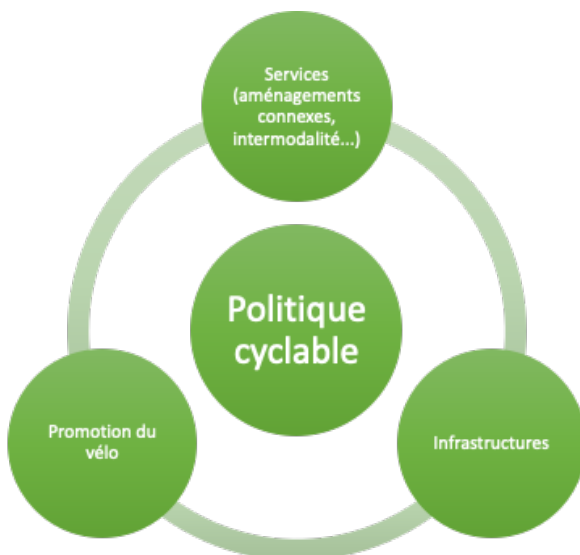
Le poste chargé de mission vélo est financé par le GAL de l'Est Audois et porté par l'association Minervois Corbières Méditerranée. L'objectif principal est de travailler avec les communes intéressées sur la mobilité quotidienne à vélo de leurs habitants, à travers :

- Une réflexion sur les usages notamment par le biais de la concertation ;
- Un diagnostic des aménagements et des besoins, liés à la volonté politique et aux à l'analyse des déplacements ;
- Un support technique, une force de proposition sur des plans vélos ;
- Une aide à la recherche de financement.

Le chargé de mission vélo est accompagné par un comité de pilotage composé d'élus locaux qui orientent sa mission et aide à prioriser les sujets.

Afin de bénéficier d'une étude pouvant aboutir à un schéma cyclable, pré requis de nombreux appels à projets et utile pour faire le point sur la mobilité dans la commune vous avez la possibilité de répondre à l'appel à projet uniquement pour cette prestation.

L'article du journal l'Indépendant sur le chargé de mission vélo du GAL de l'Est Audois est disponible [ici](#).



100 jour d'ingénierie et d'aide à la concertation pour vous aider à construire un plan vélo

GAL de l'Est Audois – Association Minervois Corbières Méditerranée
Bâtiment In'Ess – 30 avenue du Docteur Paul Pompidor – 11 100 NARBONNE
04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

Comment répondre à cet appel à projets ?

Pour résumer l'objectif de cet appel à projets est de vous aider à imiter la démarche de favoriser la pratique du vélo sur le territoire. Si vous voulez répondre à cet appel à projet suivez les étapes ci dessous.

1. Vous avez la volonté de participer au développement de la pratique du vélo
2. Munissez vous de la fiche de réponse et décrivez simplement votre projet
3. Pour des idées sur les équipements et les réflexions que vous souhaitez engager, référez vous à l'annexe : « Construire son projet cyclable »
4. Envoyez la réponse au GAL de l'Est Audois avant le 12 juin à l'adresse : velo@gal-estaudois.fr

Contact

Chargé de mission du GAL de l'Est Audois :

velo@gal-estaudois.fr
+33 6 27 61 29 84

GAL de l'Est Audois – Association Minervois Corbières Méditerranée
Bâtiment In'Ess – 30 avenue du Docteur Paul Pompidor – 11 100 NARBONNE
04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15